

Réf: Dossier N° : 16634

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « SOCIETE BONNE CHANCE DES CONDUCTEURS
PROFESSIONNELS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «SBCCPCI »**
Siège social : ABIDJAN - ABOBO SOGEGAR, 14 BP 411 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 04 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination: « SOCIETE BONNE CHANCE DES CONDUCTEURS
PROFESSIONNELS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «SBCCPCI ».**

Objet: Transport de biens et de personnes. Commerce de bois. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO SOGEGAR, 14 BP 411 ABIDJAN 14

GERANT: Monsieur FADIGA VASSIDIKI.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20792 du 04/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7659 du 04/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

